

Communiqué de presse

Santé en Auvergne-Rhône-Alpes - La Banque des Territoires et la Banque Postale accompagnent le développement du centre hospitalier de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 5 mai 2026

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand engage un investissement bâtimentaire majeur (GM3), destiné à répondre aux enjeux de santé publique du territoire auvergnat. Un projet structurant, accompagné par la Banque des Territoires et La Banque Postale à hauteur de 25 M€.

Les retours issus des questionnaires de satisfaction ont permis d'identifier des axes d'amélioration concernant les locaux, tant pour les patients que pour les professionnels. Les analyses menées dans les services étudiés soulignent notamment des besoins d'optimisation des espaces (vestiaires, zones de stockage...), afin de mieux soutenir les exigences actuelles en matière d'organisation, d'hygiène, de confidentialité et de respect de la dignité.

Le projet immobilier s'inscrit pleinement dans cette démarche d'amélioration continue : il vise à offrir des conditions d'accueil renforcées, une qualité hôtelière accrue et une meilleure fluidité des parcours patients, en particulier pour les activités d'hospitalisation de jour et le plateau d'hospitalisation complète post-urgences.

Ce chantier, s'inscrit dans une démarche de transformation écologique et de modernisation des infrastructures hospitalières.

Pour financer cette opération, le CHU a lancé une consultation d'emprunt de 25 M€ sur 20 ans. Deux partenaires financiers ont été retenus : **la Banque des Territoires finance 15 M€ via un prêt "transformation écologique – bâtiment performant" sur 25 ans**, et **La Banque Postale qui complète le financement à hauteur de de 10 M€ en prêt social sur 20 ans.**

Ce montage financier s'ajoute à une subvention de **10 M€ accordée par l'Agence Régionale de Santé (ARS)** en décembre 2024 pour couvrir les coûts des études préalables.

Cette action s'inscrit pleinement dans la déclinaison de la **feuille de route « Santé et grand-âge »** du groupe Caisse des Dépôts qui mobilisera 25 Md€ à horizon 5 ans.

Le futur bâtiment répondra aux exigences environnementales les plus strictes :

- **Chauffage** : raccordement au réseau de chaleur urbain de Clermont-Ferrand, alimenté par la chaleur fatale d'un incinérateur de déchets (Valtom).
- **Climatisation** : système air/eau économe en énergie.
- **Eau chaude sanitaire** : production via une installation solaire thermique.
- **Ventilation** : centrales de traitement d'air à double flux avec récupération de chaleur.

Ce projet transforme l'organisation des soins pour mieux répondre aux besoins d'une patientèle nombreuse et vieillissante. Il mise sur des prises en charge pluridisciplinaires, notamment pour les maladies chroniques et les personnes âgées, en cassant les silos entre services. Le centre hospitalier renforce aussi ses filières spécialisées (gériatrie, dialyse, psychiatrie) et développe les liens avec la médecine de ville pour des parcours plus fluides. Enfin, il intègre l'innovation et la recherche clinique tout en favorisant le virage ambulatoire pour des soins moins hospitaliers.

Pour Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, « *Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner le CHU dans ses priorités et le développement de ses activités. Notre prêt santé de 15 M€, utilisant l'épargne des français, optimise le financement des projets futurs du CHU. Notre soutien, accompagné de celui de La Banque Postale, illustre l'engagement du groupe Caisse des Dépôts dans sa feuille de route "Santé et grand-âge", et concrétise une vision durable de l'hôpital avec des parcours de soins optimisés et des filières spécialisées adaptées aux besoins de la population.* »

Valérie Durand-Roche, directrice générale du CHU de Clermont-Ferrand, ajoute « *« La Banque des Territoires a confirmé sa capacité à accompagner financièrement le projet bâtimentaire GM3 dans le cadre de sa feuille de route Santé et Grand Âge, s'inscrivant ainsi dans un partenariat de long terme avec notre établissement. Le recours au Plan Santé Grand Âge constitue à cet égard une opportunité majeure : il permettrait de mobiliser des financements significatifs, de l'ordre de 50 M€, voire davantage, selon un schéma progressif et sécurisé. Cette modalité, déployée par phases successives pouvant s'étaler jusqu'à cinq ans et sans frais financiers pour le CHU, est particulièrement adaptée aux contraintes calendaires, opérationnelles et capacitaires d'un projet hospitalier de cette ampleur.* »

Enfin, Ewa Nowicki, directrice régionale Centre-Est Banque des Entreprises et du développement local de la Banque Postale, conclut « *nous sommes fiers de contribuer au financement des projets à venir du CHU de Clermont-Ferrand comme acteur de référence de son territoire de santé, avec un prêt social à hauteur de 10 M€, qui vient illustrer l'ambition de La Banque Postale d'accompagner les enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux et confirmer son rôle majeur dans le financement du secteur public hospitalier* ».

A propos du CHU

Le CHU de Clermont-Ferrand, acteur de référence à l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes, remplit trois missions clés : les soins, l'enseignement et la recherche sur ses trois sites hospitaliers. Situé au plus haut niveau de la gradation des soins, il est un établissement de recours en médecine, chirurgie et obstétrique. Avec 1 920 lits et places répartis sur ses sites, il dispose de 15 pôles d'activité couvrant tous les besoins de la population, ainsi qu'un plateau médico-technique performant pour le diagnostic et la médecine interventionnelle. Le

CHU joue également un rôle dans la prise en charge des urgences et la proximité des soins. Son dynamisme en recherche, notamment avec son 8ème rang national en essais cliniques, favorise la diffusion des innovations et l'amélioration de la qualité des soins. En parallèle, il forme des professionnels de santé paramédicaux dans ses 12 écoles et instituts. Enfin, il apporte un soutien médical, technique et logistique aux 14 établissements publics du GHT Allier Puy-de-Dôme, dont il est l'établissement support.

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, classé 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France près de 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire, avec ses 17 000 points de contact dont près de 6 500 bureaux de poste. Premier prêteur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, La Banque Postale joue un rôle essentiel dans le développement économique des territoires.

Portée par son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle ambitionne de bâtir un leader européen de la bancassurance au service de tous ses clients, et d'affirmer son rôle pionnier dans la finance citoyenne. Elle propose une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, structurée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque des particuliers, Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale et CNP Assurances, sa filiale d'assurance de biens et de personnes. La Banque Postale accélère également sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son

impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

En savoir plus sur la feuille de route « Santé et grand-âge » du groupe Caisse des Dépôts

Le groupe Caisse des Dépôts renforce son intervention au service du grand âge et de la santé avec une feuille de route stratégique dédiée et mobilise plus de 25 milliards d'euros entre 2025-2030 pour ces secteurs prioritaires dans l'action du Groupe en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Cette feuille de route implique l'Etablissement public et ses filiales (notamment la Banque des Territoires, la Direction des politiques sociales, la Gestion des participations stratégiques, Bpifrance, CDC Habitat, Groupe La Poste, La Banque postale, La Poste santé & autonomie, CNP Assurances, SFIL, emeis) autour de 4 axes d'intervention :

- financer l'offre de soins et d'accompagnement de la perte d'autonomie ;
- soutenir les innovations au service de la santé de demain et du bien vieillir ;
- contribuer à structurer l'offre et fluidifier le parcours de santé ;
- accompagner les citoyens dans le financement de leurs santé et perte d'autonomie.

Pour aller plus loin

Contacts presse :

CHU

Karine Courtadon – Responsable Communication : kcourtadon@chu-clermontferrand.fr / 06 74 35 56 16

La Banque Postale

Laurence Addario - Responsable Relations Media Pôle régional de communication Auvergne Rhône-Alpes : laurence.addario@laposte.fr / 06 74 01 33 37

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut - Chargée de communication : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr / 06 31 06 82 34